

FORMULE A.

de Soumission à la décision du
Conseil d'arbitrage.

Sachez tous que le soussigné
, et le soussigné,

(s'il y a plus de parties
c'est-à-dire, plus d'intérêts distincts, faites en mention) étant en désaccord
relativement à leurs droits respectifs dans le cas ci-joint sont convenus
et se sont engagées sous un délit de
piastres, de se conformer à la décision arbitrale qui sera rendue par le
Conseil d'arbitrage de la Chambre de Commerce de Gaspé, dans le cas
susdit sous peine de délit ci-dessus qui sera payée par la partie refusant
de se conformer à la dite décision arbitrale à la partie prête à s'y sou-
mettre.

En foi de quoi les dites parties ont à ces présentes apposé leurs
seings et sceaux le _____ jour du
mois de _____, Mil huit cent
quatre-vingt-

188

A. B.
C. C.
E. F.

(L. S.)
(L. S.)
(L. S.)

FORMULE B.

de Serment que prêteront les membres du
Conseil d'arbitrage.

Je jure que je remplirai fidèlement, impartialement et diligemment
mon devoir comme membre du Conseil d'arbitrage de la Chambre de
Commerce de Gaspé, et que je rendrai dans tous les cas dans lesquels
j'agirai comme arbitre, une vraie et juste décision, au meilleur de mon
jugement et de ma capacité sans crainte, faveur ou affection, de ou pour
qui que ce soit. Ainsi Dieu me soit en aide.